

Réf: Dossier 345050

Avis de constitution

SOCIETE « ALISON AGRI IVOIRE SARL »

Siège ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX 7 EME
TRANCHE, Lot 3185, Ilot 260

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 13/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALISON AGRI IVOIRE SARL »

Objet : FERME AGRO-INDUSTRIELLE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la prise à bail, la concession, l'affermage, la location de tous terrains ou plantations pouvant servir d'une manière quelconque le présent objet social.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et plus généralement, toutes opérations industrielles ou commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à tous objets susceptibles de favoriser le développement de la société.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX 7 EME
TRANCHE, Lot 3185, Ilot 260

Dirigeant(s) M MACINANKE OUSMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07747 du 23/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57595/GTCA/RC/2024 du 23/09/2024

